



Programme de formation

TAXI Admission

Version C 2026-07-09 / validité 07/2027

Code CPF / RS ou RNCP 334725

Objectifs :

Etre capable de conduire un véhicule taxi et préparation à l'examen CCPCT (Certificat de capacité professionnelle de chauffeur de taxi) organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Morbihan

Public concerné et prérequis :

Toute personne ayant le permis voiture non probatoire (plus de 2 ou 3 ans) amenée à utiliser un véhicule taxi. Lire, écrire le français et avoir des notions d'anglais, être titulaire du permis B, avoir un avis médical favorable Admis à l'examen TAXI Admissibilité.

Délai d'inscription : 15 jours avant l'entrée en formation sur dossier complet

Qualification des intervenants :

Formateur conducteur de taxis et experts en sécurité routière.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exercice pratique sur véhicules équipés en Taxi et taximètre- Lieu de Formation: VANNES

Durée, effectifs :

35 heures.

20 stagiaires.

Programme :

PARTIE PRATIQUE (Admission) : Accueil de clientèle Construction d'un parcours Etablissement de devis Circulation Etablissement d'une facture

Modalités d'évaluation des acquis :

Examen admission (Examen à VANNES)

Sanction visée :

Attestation de fin de formation et diplôme

Examen accompagné et organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Morbihan : examen pratique sur véhicule équipé

code RS 5635

Formation certifiée par le ministère de la Transition Ecologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche le 01/01/2022

LE GACQUE FORMATION

41 Rue du Lieutenant Fromentin 56000 VANNES

Tél. 02.97.68.41.00 – legacque.gwenola@orange.fr

SA au capital de 76225 € – RCS VANNES B392347092 – SIRET 39234709200026 – NAF 8553Z –
N°DA 535 604 567 56



Programme de formation

TAXI Admission

Version C 2026-07-09 / validité 07/2027

Code CPF / RS ou RNCP 334725

Matériel stagiaire si nécessaire :

Aucun

Accessibilité aux PMR à la formation : Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter

Taux de satisfaction de la formation (année en cours) : 100%

Taux de réussite à la formation (année en cours) : 93%

Débouchées métiers : conducteur de Taxi

Formations complémentaires : Mobilité Taxi (pour exercer dans d'autres départements), passerelle vers l'examen VTC

Validité de module : en cas d'échec à cet examen, la partie Admissibilité est valable 1 an avec possibilité d'un rattrapage sur la partie Admission

Notre Organisme de Formation, en fonction des besoins des bénéficiaires, est en capacité d'adapter le contenu, l'accompagnement, le suivi à la prestation de formation tout en respectant le programme dispensé.

LE GACQUE FORMATION

41 Rue du Lieutenant Fromentin 56000 VANNES
Tél. 02.97.68.41.00 – legacque.gwenola@orange.fr

SA au capital de 76225 € – RCS VANNES B392347092 – SIRET 39234709200026 – NAF 8553Z –
N°DA 535 604 567 56